



## COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 13/04/2016

### Compte-rendu

#### Présents

**CLDR (19)** : Guillaume Andre, Bernard Allard, Robert Cappe, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Rosaria Cocina, Gabrielle Dechamps, Jean-Claude Dujardin, Monique Fraiture, Sarah Geens, Françoise Geron, Claudine Lafaille, Roland Lecocq, Lucien Libert, Gérard Marc, Arthur Melon, Jean Rondia, Philippe Soutmans, Patrick Vanackere

**Excusés (11)**: Jan Billekens, Laurent Botilde, Gregory Charlot, Dario Cirillo, Gaëlle de Fays, Benoît Hautfenne, Julien Hoyaux, Jacqueline Niessen, Jean-Marc Toussaint, Christine Verstraete, Xavier Dubois (DGO3)

**Administration communale** : Marie-Aude Goffin

**FRW (animation et secrétariat)** : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

#### Points à l'ordre du jour

- Echos de la soirée sur « L'agriculture à La Bruyère : les réalités d'aujourd'hui, les enjeux de demain » (19.02) ;
- Présentation de l'évolution de la fiche projet relative à l'aménagement de logements intergénérationnels et d'un local polyvalent dans le parc des Dames Blanches (FP 1.01) et approbation de ce projet comme première demande de convention en développement rural ;
- Approbation de l'avant-projet de PCDR ;
- Informations sur la suite de l'opération de développement rural ;
- Divers

#### Annexes :

- Fiche projet 1.1
- Règlement concours photo FRW

---

### 1. Introduction

Le président de la CLDR, Robert Cappe, tient à remercier tous les membres, et la FRW, pour le travail accompli ces derniers mois pour élaborer l'avant-projet de PCDR.

### 2. Echos de la soirée sur « L'agriculture à La Bruyère : les réalités d'aujourd'hui, les enjeux de demain » (19.02)

La soirée a rencontré un grand succès (une soixantaine de personnes présentes). La capsule vidéo présentant la ferme de la famille Mathieux a été particulièrement appréciée. Cette soirée-débat fait partie des projets du lot 0 du PCDR puisqu'elle émanait d'une demande de la CLDR de mieux connaître l'agriculture de La Bruyère. La soirée s'est clôturée par une dégustation des produits locaux mis à la disposition des personnes présentes par quelques producteurs locaux.

Il est à noter que dans le cadre de la promotion des producteurs et transformateurs locaux, un flyer de présentation a été également réalisé dans le cadre de l'ODR (distribué en séance).

La Maison de la Mémoire Rurale organisera également un tour des fermes d'Emines le lundi de pentecôte.

### **3. Fiche projet relative à l'aménagement de logements intergénérationnels et d'un local polyvalent dans le parc des Dames Blanches**

Pour délivrer son avis de conformité de l'avant-projet de PCDR, Xavier Dubois (services extérieurs DGO3) a demandé à la Commune de préciser la fiche projet 1.1 qui ferait l'objet de la première demande de convention.

Afin de répondre à cette demande, les services communaux ont approfondi la fiche projet (en annexe). La CLDR est invitée à valider la fiche projet complétée.

Marie-Aude Goffin et Robert Cappe présentent les différents compléments d'information apportés à la fiche projet :

- Les affectations ont été précisées. Rez : 1 logement / 1 local polyvalent + cuisine / 1 espace de stockage / Sanitaires / accès aux logements du 1<sup>er</sup>. Tous les locaux ont une entrée indépendante. 1<sup>ère</sup> étage : 3 logements avec chambres à l'étage.
- Le local d'animation (+/- 40m<sup>2</sup>) pourra servir à de petites réunions en journée en lien avec les activités du parc (atelier confiture, découverte nature...). Il pourra également servir de lieu de rencontres pour les locataires du bâtiment ou du bâtiment d'en face (projet hors PCDR, 5 logements à destination des aînés repris dans le plan d'ancrage communal en matière de logements).
- Les sanitaires pourront être utilisés lors d'activités dans le parc.
- Afin de permettre une isolation maximale, le plancher entre le rez et le 1<sup>er</sup> sera réalisé en poutres et claveaux. Il s'agit de la même technique utilisée lors de la rénovation de la salle du Conseil.
- Les logements conviendront à des personnes âgées valides ou à des couples avec enfant. Un logement pourra être occupé par une personne ayant en charge la fonction de concierge : surveillance, entretien et animation du parc.
- La nouvelle maison communale abritera également le CPAS. Cela permettra aux personnes qui en ont besoin de bénéficier de ses services, par exemple, les repas à domicile.

La CLDR se demande comment garantir que les logements soient réellement intergénérationnels et occupés par des Bruyérois ? Les personnes âgées qui veulent quitter leur logement seront-elles intéressées de louer un logement dans le Parc Communal ?

Afin d'approfondir le sujet, la FRW propose à la CLDR de se pencher sur ses questions lorsque le projet sera plus avancé. Elle rappelle également qu'il est question de créer 4 logements, ce qui est relativement modeste à l'échelle d'une commune comme La Bruyère.

**La CLDR approuve à l'unanimité la nouvelle version de la fiche projet et la proposition qu'elle soit la première demande de convention de la Commune**

#### 4. Approbation de l'avant-projet de PCDR

Suite aux compléments d'informations apportés à la demande de la DGO3, la CLDR est invitée à approuver l'avant-projet de PCDR qu'elle a déjà validé en grande partie lors des réunions précédentes.

<b>La CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR</b>
--

#### 5. Informations sur la suite de l'opération de développement rural

La FRW présente les missions que la CLDR remplira lorsque la Commune entrera en phase d'exécution de son PCDR.

##### Questions de la CLDR :

*Combien y a-t-il de membres à la CLDR ? Les personnes que l'on ne voit plus seront-elles remplacées ?*

La CLDR compte 40 membres. Certaines personnes ont démissionné, d'autres ne viennent plus. Le ROI prévoit qu'après 3 absences non justifiées, un membre est réputé démissionnaire. Pour l'exécution du PCDR, un nouvel appel à candidature sera lancé pour remplacer les membres démissionnaires.

*Quels sont les projets qui ont déjà été mis en œuvre depuis le lancement de l'Opération de Développement Rural ?*

Il s'agit des projets que l'on appelle « lot 0 ». Ce sont les propositions émises par la CLDR ou par la population lors des consultations et déjà réalisées ou en cours de réalisation. Un inventaire est présent dans le PCDR : soirée-débat sur l'agriculture, création d'un kit de bienvenue pour les nouveaux habitants (en cours), lancement d'un plan de cohésion sociale et d'un conseil communal consultatif des aînés, rénovation du local du syndicat d'initiative...

*La population n'est pas toujours au courant des projets du PCDR, que faire ?*

Lors de l'approbation du PCDR, on réalise souvent un « mini PCDR » ayant, par exemple, la forme d'un bulletin communal spécial présentant la stratégie et les projets. La CLDR étant fort intéressée, on lui proposera de réfléchir à créer un mini PCDR pour La Bruyère.

#### 6. Divers

##### - Concours photo FRW

Pour fêter ses 40 ans d'existence, la FRW organise un concours photos à destination des CLDR intitulé « ensemble pour des villages vivants ». Le règlement du concours est en pièce jointe. La participation de la CLDR sera évoquée lors de la prochaine réunion. Il faut s'inscrire pour le 5 juillet. Les photos sont à rentrer pour le 23 septembre 2016.

- **17/04/16 : Carrefours des générations et journée des associations** (La Ruche – St Denis)
- **21/05/16 : Activités « jardins » à la bibliothèque de Meux** dans le cadre de la semaine sans pesticides (info compost, spectacle « graine de voyous », présence de 2 cercles horticoles...).

*La soirée s'est achevée par la dégustation d'un buffet froid offert par la Commune pour remercier les membres de la CLDR de leur engagement tout au long du processus d'élaboration du PCDR.*

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*